

## **MIGUEL ESCOBAR**

### **Avenue McGill Collège 1984 & 2018**

#### **Image 1**

Bonjour Mesdames et messieurs les commissaires. Merci de m'avoir donné l'opportunité de vous présenter mon mémoire sur le redéveloppement possible de l'Avenue McGill College.

Mon nom est Miguel Escobar. Je suis entre autres, architecte et urbaniste.

En 1984, de retour à Montréal de New York où je venais de compléter ma Maîtrise ès Science en Architecture et Design Urbain à l'école d'architecture de Columbia University, M. Mark London, d'Héritage Montréal m'a contacté pour me donner un mandat de design urbain pour développer l'Avenue McGill College.

À l'époque, le Maire Jean Drapeau voulait faire démolir l'ancien magasin Woolworth sur la rue Sainte-Catherine au coin de l'Avenue McGill College pour y construire, sur les mêmes terrains, les installations pour la maison de l'Orchestre Symphonique de Montréal.

Un groupe de gens d'affaires ainsi qu'Héritage Montréal se sont opposés à ce projet et cherchais des alternatives.

En 1983, mon projet de thèse à l'École d'Architecture de l'Université de Montréal était le redéveloppement de l'Avenue McGill College. Le principe de base était l'élargissement de la rue. C'était donc, Melvin Charney, mon professeur qui avait suggéré mon nom à Ken London.

Donc, pour la modeste somme de 500\$, j'ai produit en deux heures, de mémoire, l'endroit existant, objet de la polémique, sur papier esquisse, et dessiné sur la table à café dans le salon de l'appartement en demi-sous-sol sur la rue Linton de mes parents, ce dessin.

#### **Image 2**

Ce concept était une version plus épurée de mon projet de thèse de l'Université de Montréal et le résultat d'une année de réflexion.

À l'époque je n'avais pas la moindre idée de l'impact que ce dessin aurait sur Montréal. Je n'avais que 24 ans. Pour moi, c'était une occasion de repenser mon projet et avoir quelques sous dans mes poches.

Ce n'est que plusieurs années plus tard que j'ai appris que mon dessin fut présenté au Maire Jean Drapeau par le groupe de gens d'affaires et Héritage Montréal qui avait réussi à le convaincre de laisser tomber son projet de salle de concert et plutôt, élargir l'avenue et l'aménager à l'image de mon concept.

### **Image 3**

Mon esquisse fut publiée dans le livre « La perspective de l'avenue McGill College » écrit par Jacques Lachapelle pour le compte d'Héritage Montréal en 1984

### **Image 4**

En effet, en 1984, quelqu'un a utilisé mon dessin pour créer un poster et promouvoir le concept.

### **Image 5**

Je suis donc ici pour vous faire part de quelques préoccupations que j'ai par rapport aux suggestions qui ont été proposés pour le futur aménagement de l'avenue McGill Collège.

Tout abord, même si j'ai fait ce dessin en l'espace de couple heures, il est le résultat de plus de deux ans de réflexion.

Je voudrais donc, que l'administration de la Ville de Montréal tienne compte des critères de design que j'ai suivi pour la production de ce concept et qui s'est réalisé tel quel.

D'abord, l'avenue McGill Collège, n'est pas très longue, par contre, elle fait le lien visuel entre la montagne naturelle du Mont-Royal et le montage bâti formé par la Place Ville-Marie et l'Hôtel Queen Elizabeth sur le Boulevard René-Lévesque.

Vers le nord, l'élargissement de l'avenue a permis de créer une vue magnifique et encadrée du Mont-Royal, la croix, et les couches de bâtiments assis en escalier sur le flanc de la montagne appartenant à l'ancienne Hôpital Royal Victoria et l'Université McGill. Vers le sud, la vue est dirigée vers la vallée artificielle qui constitue la place formée par les bâtiments de la Place Ville-Marie et l'Hôtel Queen Elizabeth.

L'encadrement de ces deux pôles est assuré par la nouvelle ligne cadastrale d'immeubles alignés de part et d'autre de l'avenue.

Le reste est un grand « vide » urbain aménagé en voies de circulation et grands trottoirs piétonniers perméables et interrompus par la circulation piétonnière et véhiculaire d'Est en-Ouest. Ce mouvement Est-Ouest à travers cette grande pause dans le bâti urbain est devenu un lieu de contemplation et de repère.

Lorsque j'avais travaillé sur ma thèse sur l'avenue McGill College à l'université de Montréal, j'ai eu la même idée que les consultants qui ont été engagée récemment par la Ville de Montréal, soit de remplir l'espace de l'avenue avec toute sorte d'obstacles. Lorsque j'ai fait le dessin de 1984, j'ai réalisé que s'était une grande erreur et je crois encore aujourd'hui, que de changer la vocation de l'avenue en une « place » remplie de mobilier et jeux urbains.

J'ai donc décidé de réduire au strict minimum, les interventions permanentes sur l'avenue. Est-ce que l'on pourrait de temps à autres, animer l'espace avec des installations éphémères pour célébrer des occasions spéciales dans une salle urbaine en plein air? Oui! Définitivement! Mais si on veut conserver la pérennité de cet héritage auquel je suis très fier d'avoir contribué, il y a lieu de tenir compte de quelques critères de design obligatoires.

## **Image 6**

### **La Montagne**

D'abord, la vue de la Montagne doit être conservée partout sur le boulevard.

On voit régulièrement des touristes et des Montréalais prendre des photos vers la montagne partout sur l'avenue.

## **Image 7**

### **Emprise publique**

L'élargissement de l'avenue doit être conservé pour assurer la vue non-obstruée sur le Mont-Royal et la Place Ville-Marie. Il ne devrait pas y avoir d'installation permanente, comme une entrée, soit disons, emblématique pour le REM, comme certains l'avaient suggéré.

## **Image 8**

### **Alignement des façades sur l'Emprise publique**

L'emprise publique devrait être assurée par l'alignement des façades des immeubles limitrophes. Malheureusement, la situation actuelle n'a pas été la plus réussie car plusieurs bâtiments comme la BNP et le 2000 McGill College, ne s'adressent pas très bien à l'avenue.

D'ailleurs, il y beaucoup de travail à faire afin que l'ensemble des édifices sur l'avenue soient plus perméables aux piétons et que les façades soient plus animées au niveau du rez-de-chaussée.

## **Image 9**

### **La croix**

La croix est plus qu'un symbole religieux. Elle est comme l'obélisque dans la Place de Vendôme à Paris, un repère visuel important pour les boulevardiers de Montréal.

Aucune construction permanente ne devrait obstruer la prise de vue.

## **Image 10**

### **La croix**

Même la nuit, la croix est visible de l'avenue McGill College

## **Image 11**

### **L'escalier bâti du Mont-Royal**

Les couches de bâtiments assis en escalier sur le flanc de la montagne appartenant à l'ancien Hôpital Royal Victoria et l'Université McGill offrent un sens, une distance, une perspective et une dénivellation géographique côté Sud du Mont-Royal.

Encore là, aucune construction permanente ne devrait obstruer la prise de vue.

## **Image 12**

### **L'escalier bâti du Mont-Royal**

On voit clairement ici les bâtiments en escalier, en flanc de montagne.

## **Image 13**

### **La grille des rues**

La grille actuelle des rues est essentielle à la bonne circulation Est-Ouest du centre-ville. La majorité de la circulation véhiculaire traverse l'avenue McGill College. Avec la fermeture de la rue Ste-Catherine vers l'Est durant l'été, il y aura de moins en moins de rue Nord-Sud accessibles pour changer de direction. Il ne faut donc pas diminuer l'importance du trafic véhiculaire pour l'économie du centre-ville.

## **Image 14**

### **La grille des rues**

On voit ici l'importance des voies de circulation, non seulement pour les véhicules mais aussi pour les bicyclettes et les véhicules d'urgences

## Image 15

### Le paysage urbain

L'aménagement de l'avenue McGill Collège a été conçu pour une typologie d'« Avenue ». L'alignement des arbres accentuent l'emplacement des trottoirs et des voies de circulation. Il serait possible de refaire la chaussée et de diminuer la séparation du trottoir des voies afin d'utiliser l'avenue pour des grands spectacles et événements de temps en temps. Mais les allées d'arbres actuelles devraient rester, non seulement pour accentuer la double fonctionnalité de l'emprise de rue, mais aussi pour souligner le passé quand la rue n'avait que la moitié de sa largeur.

L'avenue McGill College a déjà été l'emplacement de choix pour des grands événements et spectacles. Donc, l'aménagement actuel n'est pas nuisible pour la présentation de spectacles et événements futurs.

De plus, l'aménagement actuel des arbres accentuent la perspective emblématique vers le Mont-Royal.

Mais encore plus important, les arbres actuels ont déjà atteint une certaine maturité et donc, il serait irresponsable de les couper.

## Image 16

### Le paysage urbain

On voit ici la beauté des arbres actuels sur l'avenue.

## Image 17

### Recommandations

- Conserver la vue du Mont-Royal (la croix, les édifices sur le flanc)
- Ne pas y installer des constructions permanentes
- Conserver l'emprise publique actuelle
- Travailler pour corriger et améliorer l'alignement des édifices limitrophes
- Travailler pour créer plus de perméabilité et d'activités piétonnières entre le trottoir et l'intérieur des édifices
- Conserver la grille de circulation actuelle tout en réaménageant la surface rue/trottoir pour accommoder une flexibilité d'activités
- Conserver l'aménagement paysager actuel

## **Image 18**

### **Conclusion**

Après plus de 34 ans, je suis encore fier de la contribution que j'ai fait pour notre Ville de Montréal. C'était une idée simple, mais qui était le fruit de plusieurs années de réflexion.

Et après 34 ans, cette idée est encore valide et une image emblématique de Montréal.

En conclusion Mesdames et messieurs les commissaires, faisons attention, de ne pas ruiner quelque chose qui est déjà bien.

## Images 19 à 21

### Proposition – McGill College 2018

Je vous propose ici une amélioration de mon concept original l'Avenue McGill College de 1984 en respectant mes propres recommandations ci-haut tout en répondant à une nouvelle réalité urbaine.

En fait, il s'agit de réduire de deux voies de circulation à une voie, de chaque côté de l'avenue. Les trottoirs existants sont élargis afin d'augmenter l'espace piétonnier et afin de créer des espaces polyvalents, ponctuels et animés, avec des terrasses, etc.

Cette proposition conserve les allées des arbres actuels sans les détruire. Une nouvelle rangée d'arbres sera créée de chaque côté de l'avenue. En fait, les deux nouvelles allées formeraient en sorte, une double « Ramblas » comme celle de Barcelone, sauf que, l'activité du « Boulevardier » serait liée plus étroitement aux activités commerciales potentielles des immeubles limitrophes.

L'idée de faire une « Ramblas » au centre de l'avenue ne fonctionnerait pas sur l'Avenue McGill College car l'avenue n'est pas assez longue ni assez large.

Cette proposition célèbre toujours l'idée d'un espace en mouvement (piétons, bicyclettes, automobiles) tout en créant des espaces de marche, de contemplation, de récréation et de commerce.

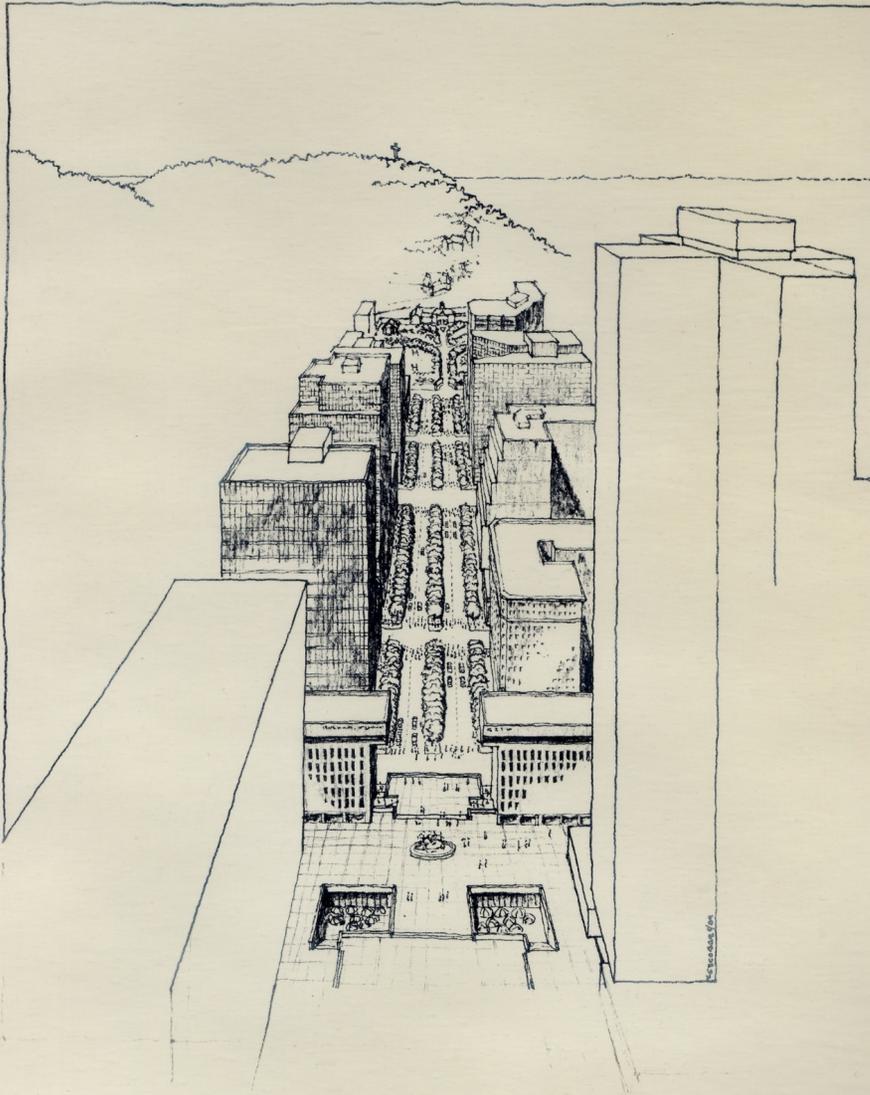
J'appui la proposition de la Place Ville-Marie d'inverser l'entrée du garage souterrain afin d'y aménager un escalier monumental pour accéder à l'esplanade du complexe.

Il faudrait par contre y installer, lors de la fête infernale, Noël, Hanoukka, et autres, un vrai et majestueux arbre naturel pour concurrencer celui du Rockefeller Center.

Finalement, l'Avenue McGill College, pour moi, est une extension visuelle et physique du Mont-Royal qui descend et pénètre le cœur du centre-ville de Montréal.

MIGUEL ESCOBAR  
ARCHITECTE – URBANISTE

Ave. McGill College  
1984 - 2018



# McGill College

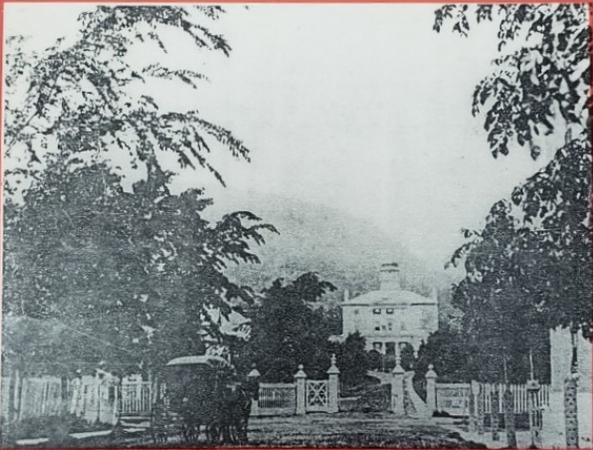
1984 & 2018

Dessin-concept produit par Miguel Escobar en mai 1984 au compte d'Héritage Montréal à la demande de Mark London sur la recommandation du professeur Melvin Charney.

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE

Historique **HERITAGE MONTREAL**

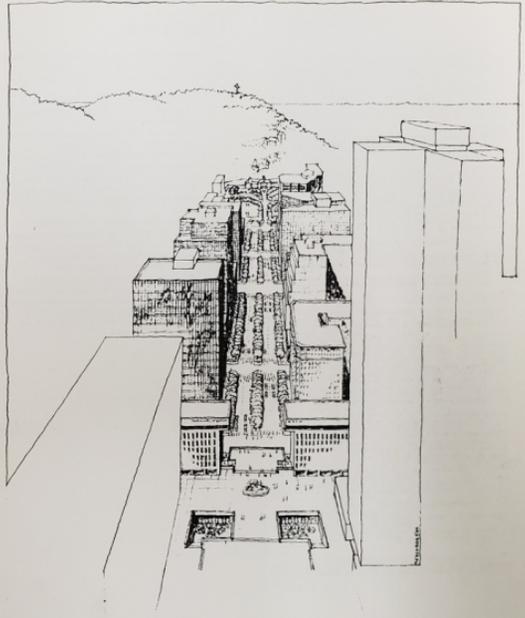
# La perspective de l'avenue McGill College



Jacques Lachapelle

4400  
MTL  
L33-2

HERITAGE MONTREAL



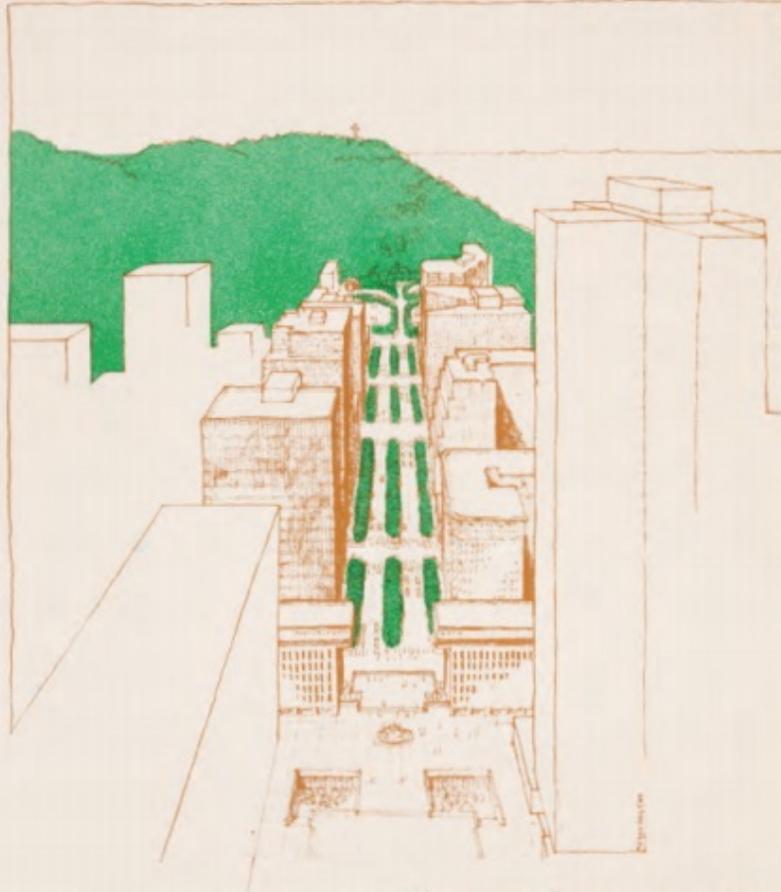
Hypothèse d'élargissement comprenant les bâtiments  
actuels du côté est de l'avenue McGill College.  
(Dessin de Miguel Escobar, 1984)

Hypothèse d'élargissement comprenant les bâtiments  
actuels du côté est de l'avenue McGill College.  
(Dessin de Miguel Escobar, 1984)

## McGill College 1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE

L'avenue McGill College...

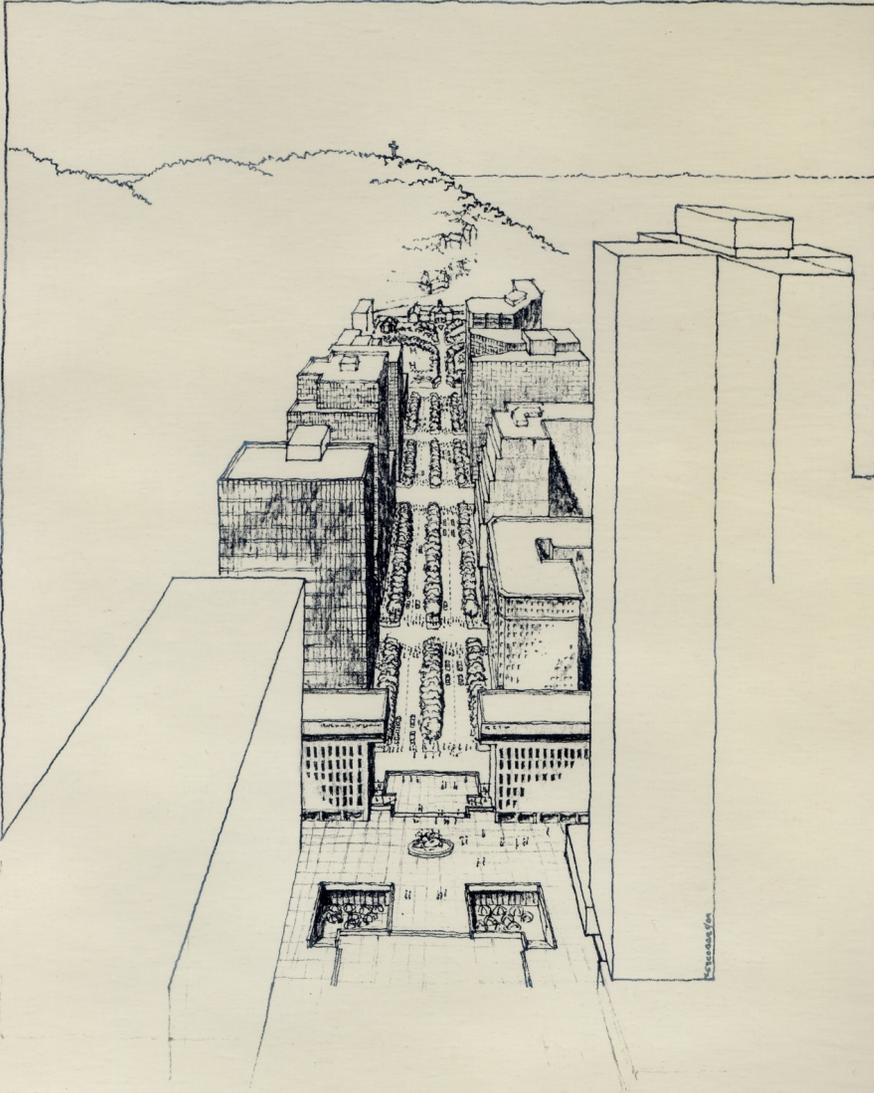


...l'avenir a sa vue

Affiche L'avenue McGill College...l'avenir à sa vue (1984) Bibliothèque du Centre Canadien d'Architecture, CAGE AFF, ID MON POSTER, ID :91-F272.

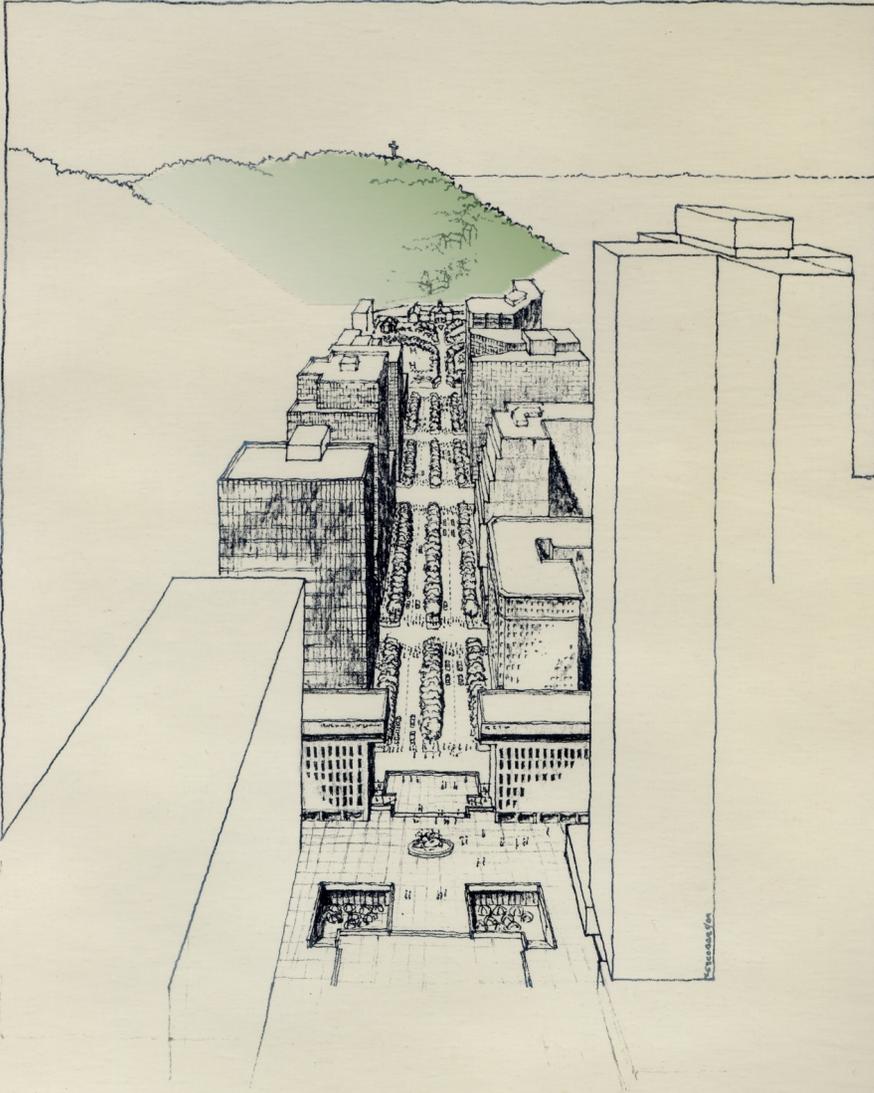
**McGill College**  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



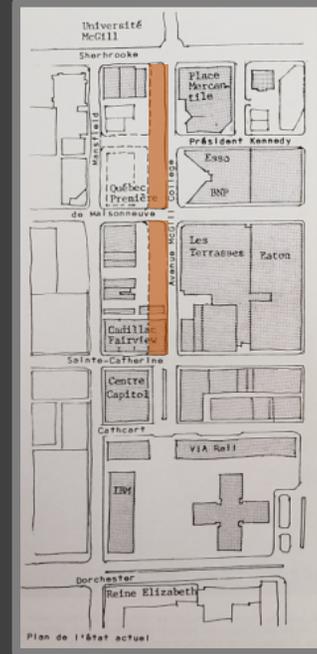
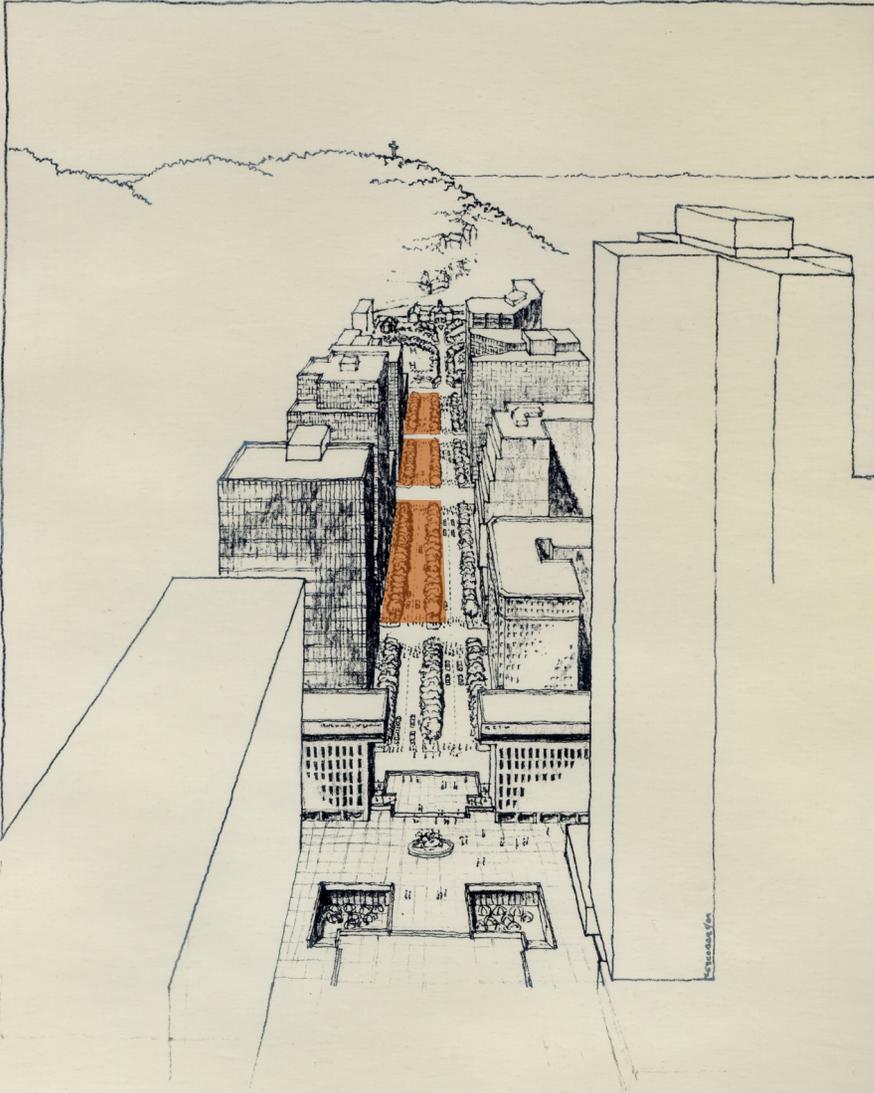
**McGill College**  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE

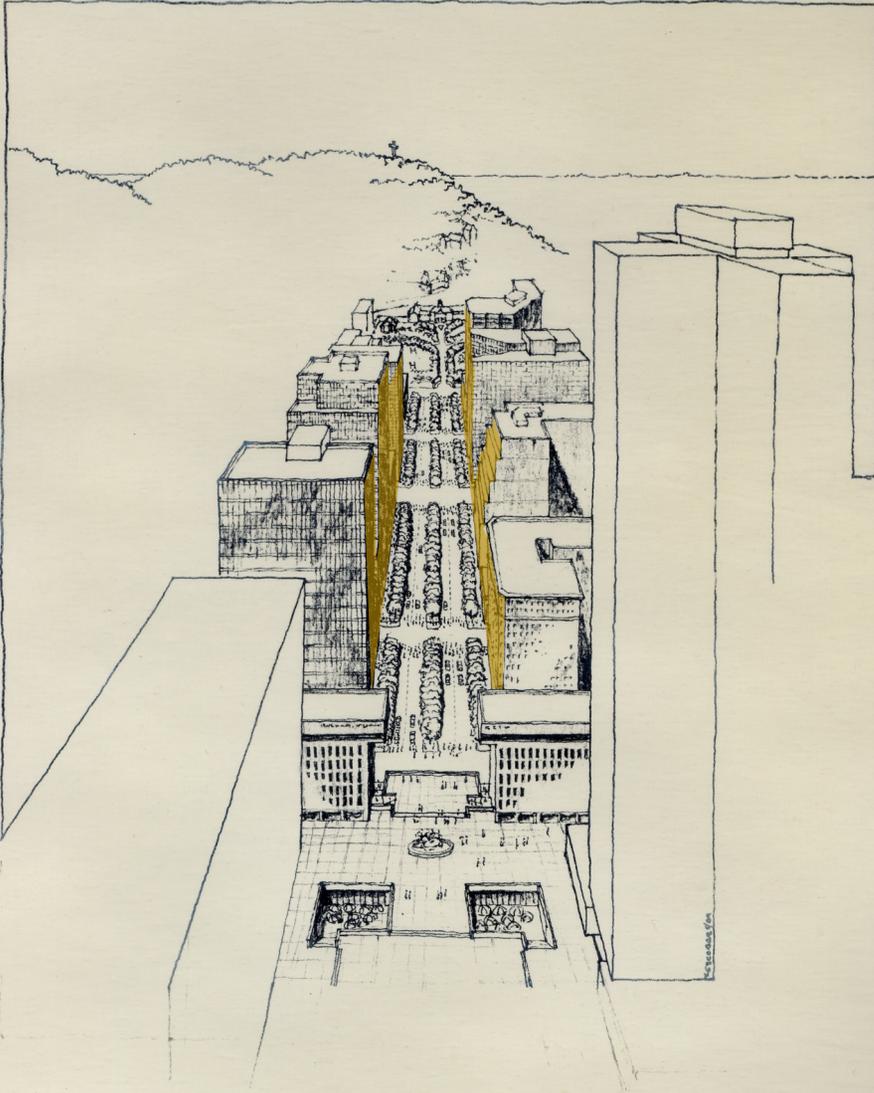


**McGill College**  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE

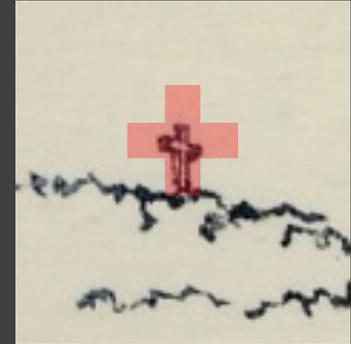
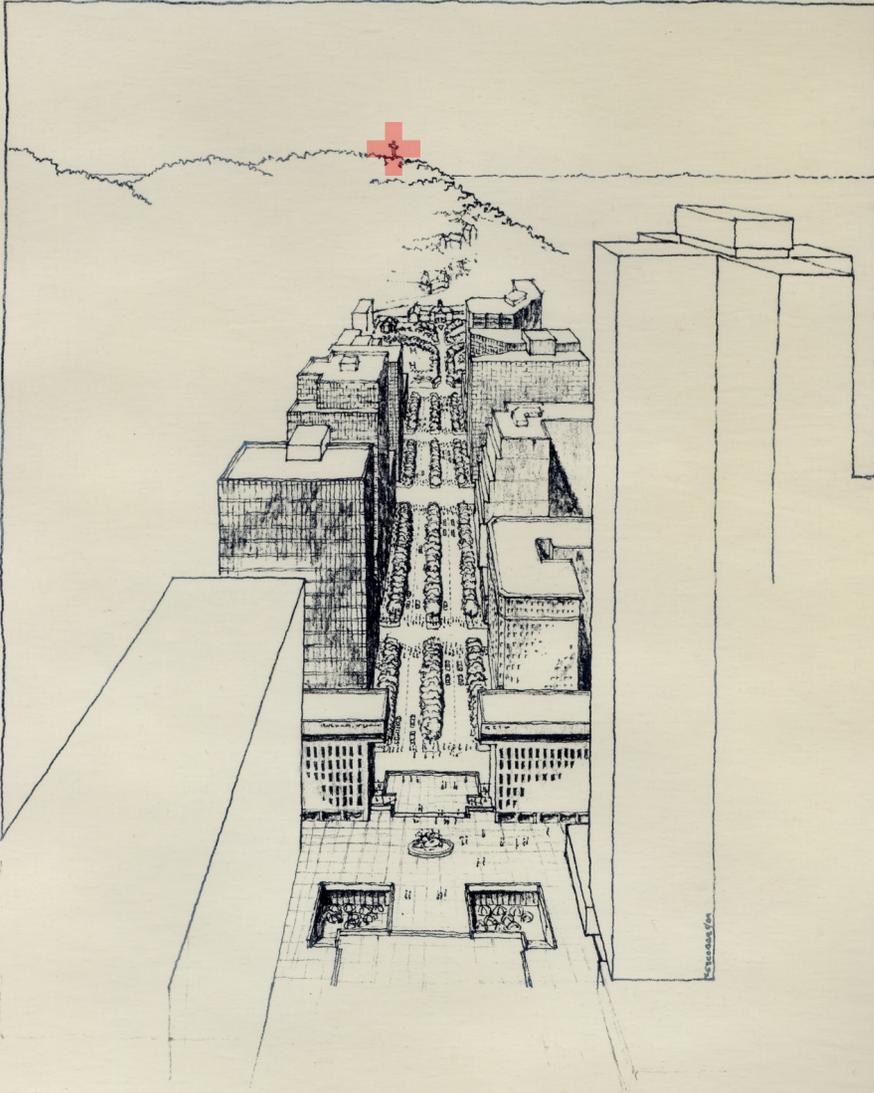


**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



**McGill College**  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



# McGill College

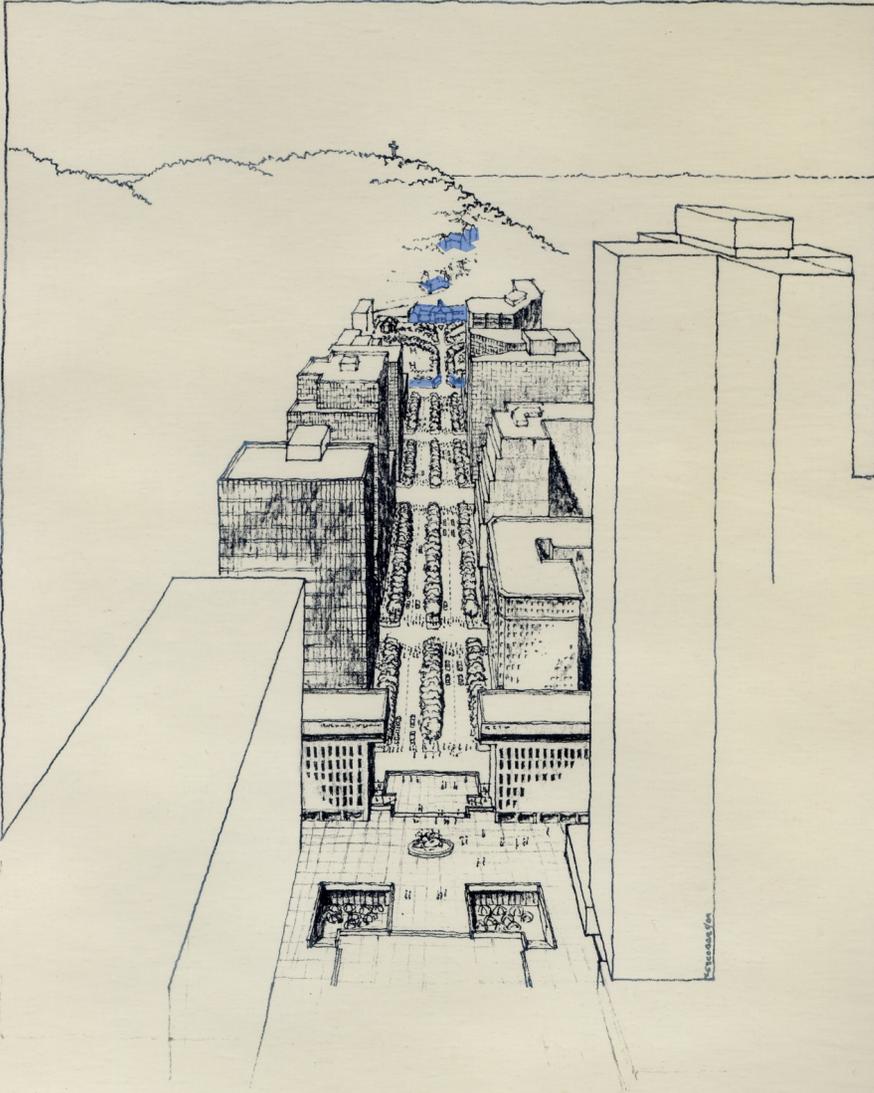
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



McGill College  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE

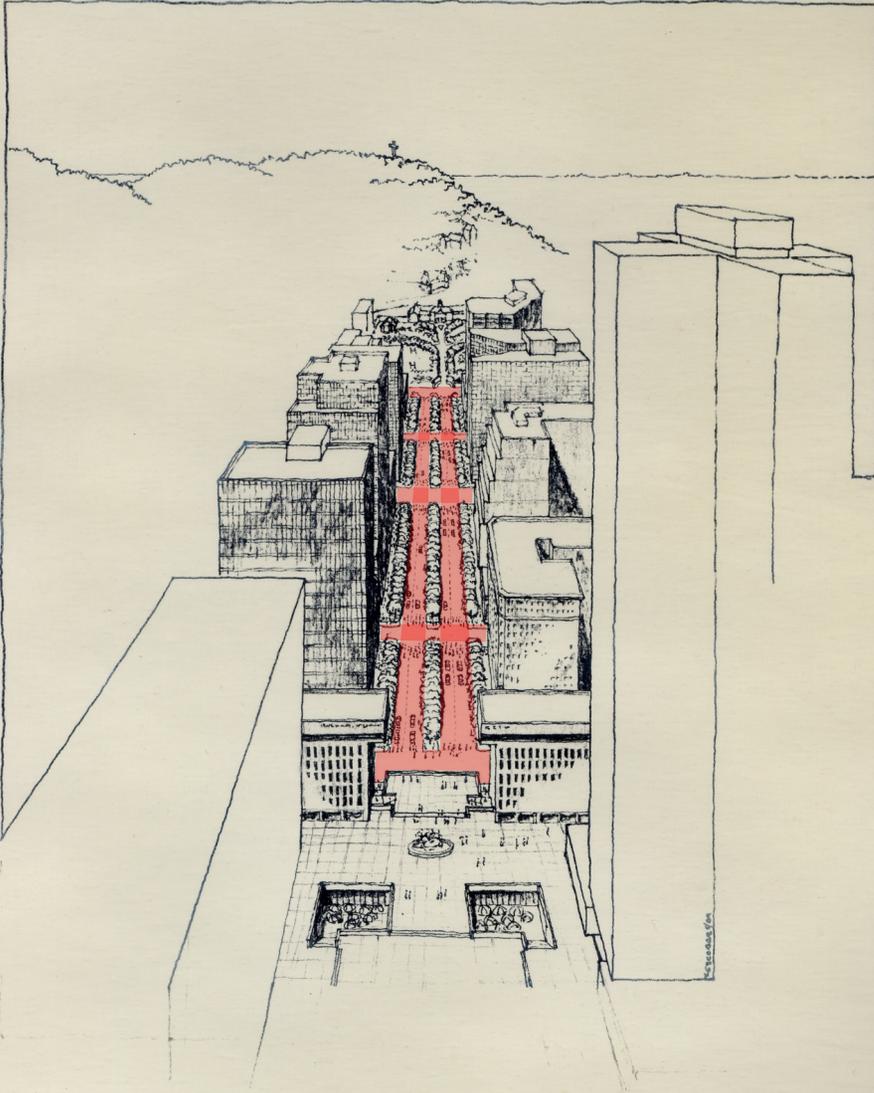


**McGill College**  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



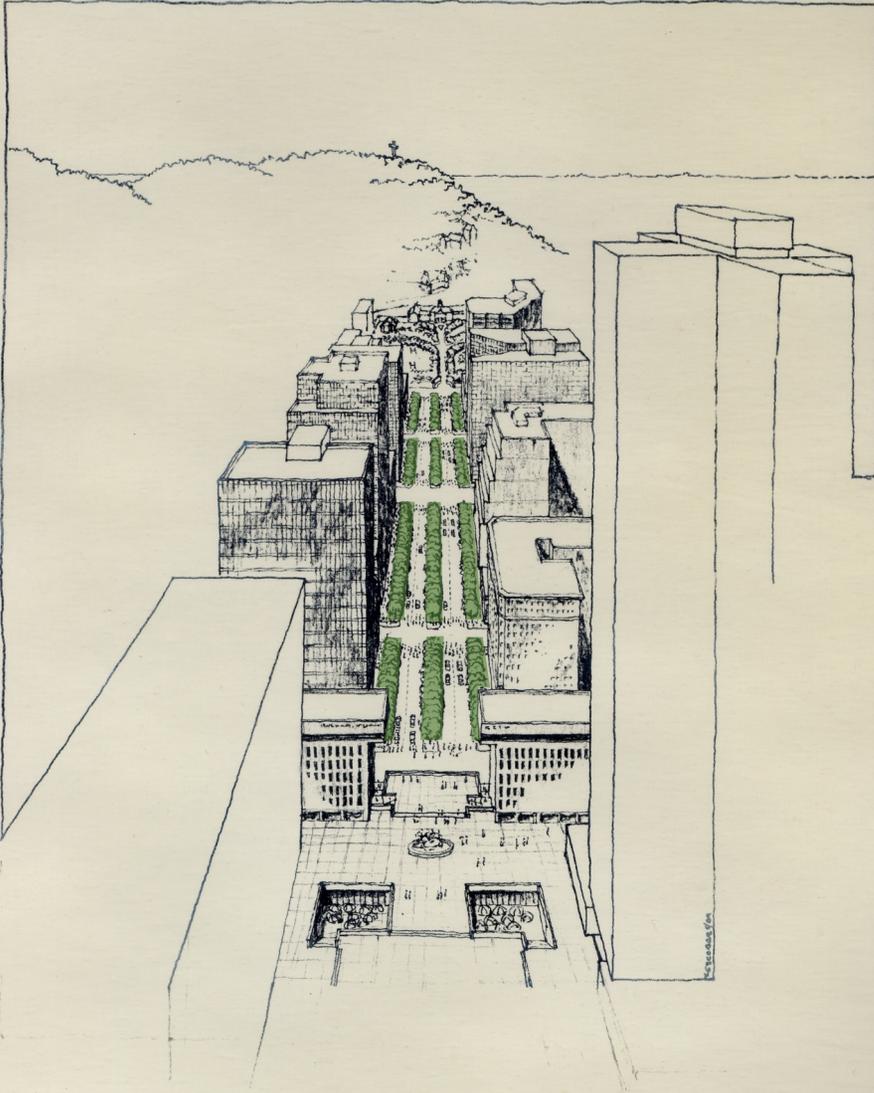
**McGill College**  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



**McGill College**  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



**McGill College**  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



McGill College  
1984 & 2018

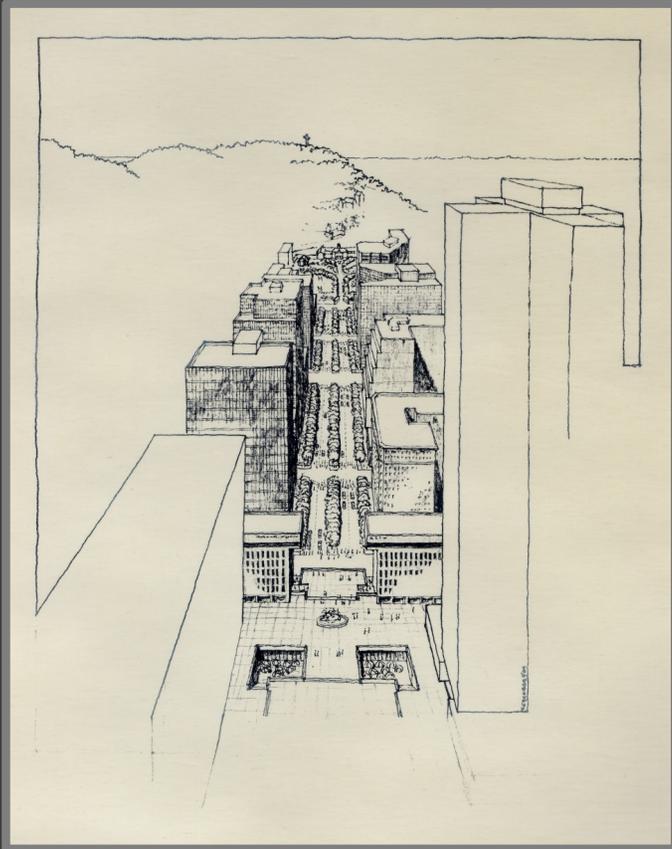
**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE

## RECOMMANDATIONS

- Conserver la vue du Mont-Royal (la croix, les édifices sur le flanc)
- Ne pas y installer des constructions permanentes
- Conserver l'emprise publique actuelle
- Travailler pour corriger et améliorer l'alignement des édifices limitrophes
- Travailler pour créer plus de perméabilité et d'activités piétonnières entre le trottoir et l'intérieur des édifices
- Conserver la grille de circulation actuelle tout en réaménageant la surface rue/trottoir pour accommoder une flexibilité d'activités
- Conserver l'aménagement paysager actuel

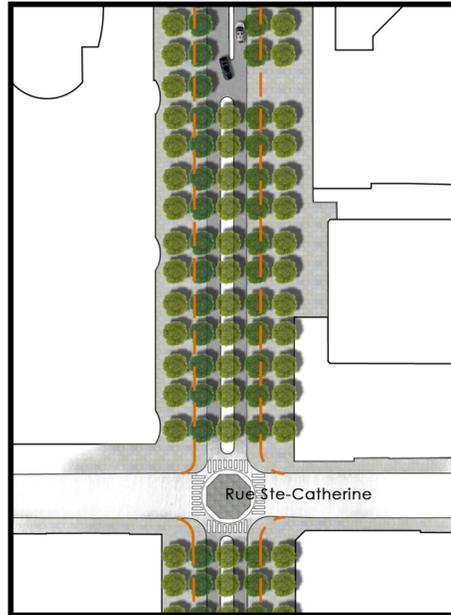
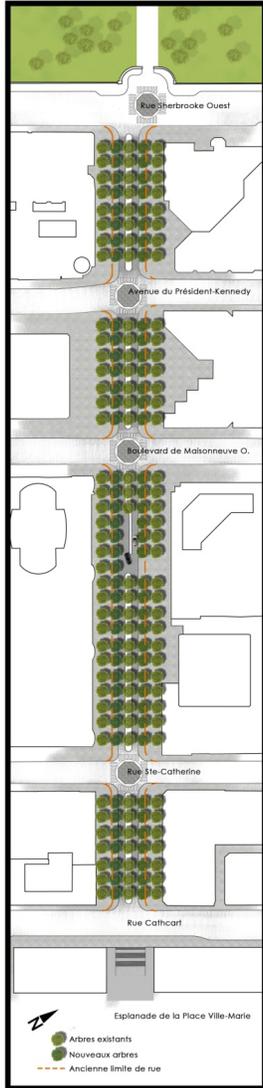


**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



**McGill College**  
1984 & 2018

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



-  Arbres existants
-  Nouveaux arbres
-  Ancienne limite de rue

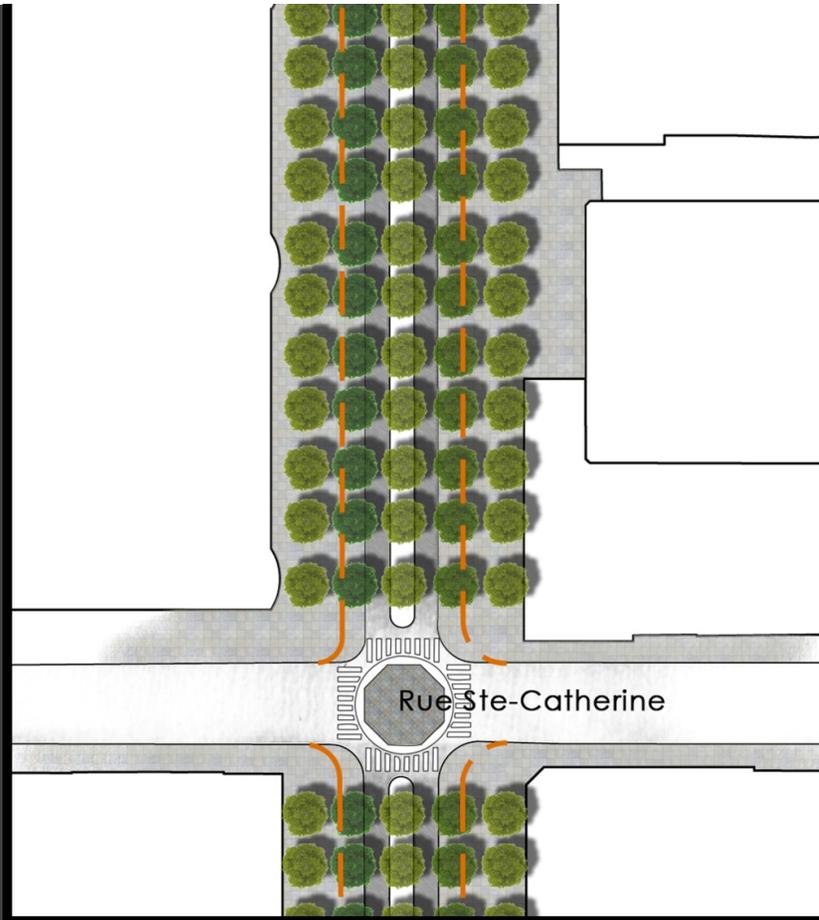


MIGUEL ESCOBAR ARCHITECTE + URBANISTE 1984-2018

# McGill College

1984 & 2018  
Proposition

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE



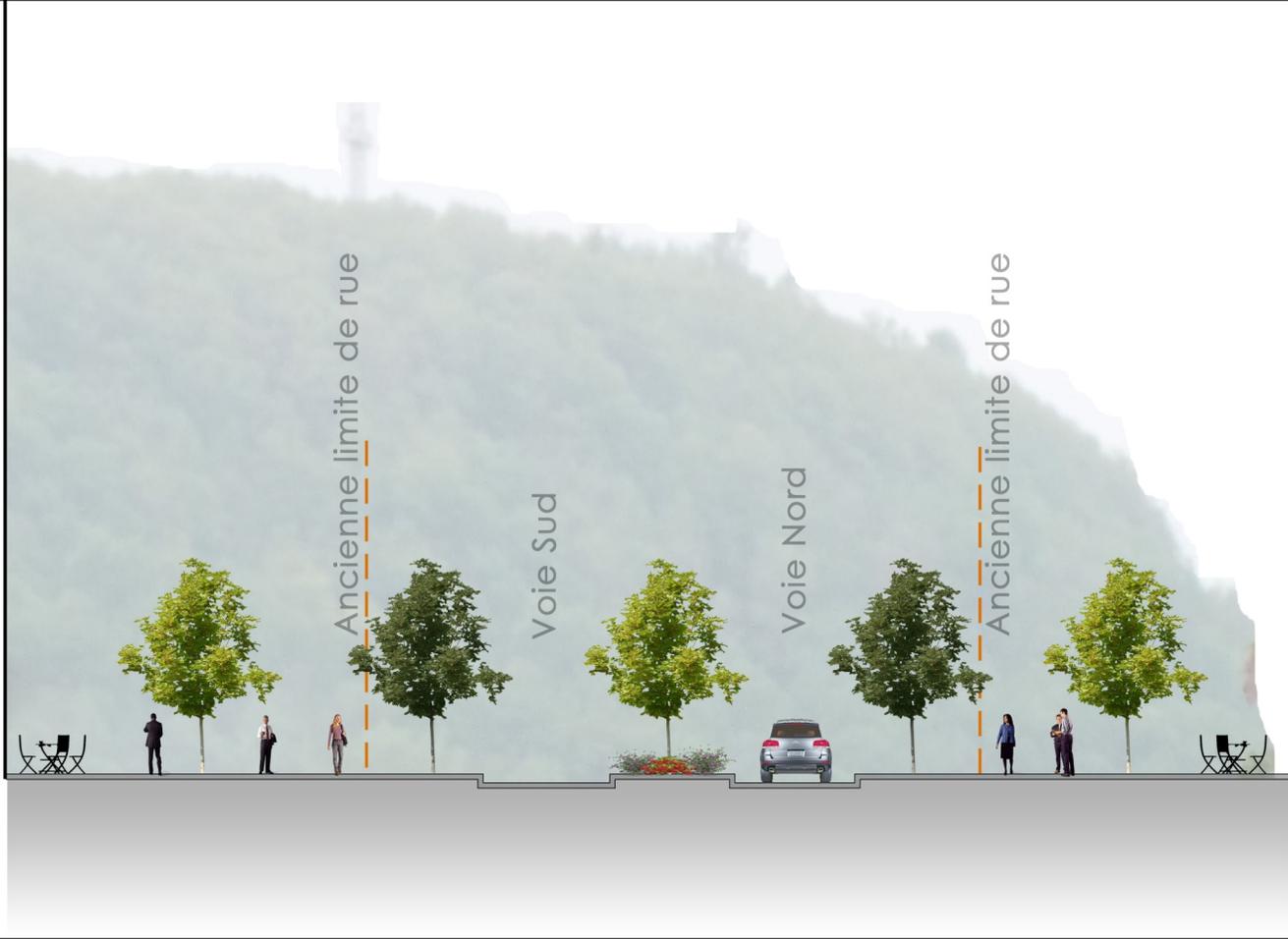
-  Arbres existants
-  Nouveaux arbres
-  Ancienne limite de rue

# McGill College

1984 & 2018  
Proposition

**MIGUEL ESCOBAR**  
ARCHITECTE - URBANISTE

Bâtiment



Ancienne limite de rue

Voie Sud

Voie Nord

Ancienne limite de rue

Bâtiment